## > Circulation et stationnement

- 1. Plusieurs intervenants, lors de la 2<sup>e</sup> partie de l'audience ont indiqué leurs préoccupations concernant les systèmes alternatifs au véhicule personnel pour accéder au site du CTPJ pendant les Internationaux. Pourriez-vous donner votre avis sur les garanties de succès des systèmes proposés par Tennis-Canada et présenter votre analyse?
  - En 2002, le Centre de tennis du parc Jarry a fait plusieurs interventions dans les journaux, les médias électroniques et par lettre à leur clientèle afin de les inciter *fortement* à utiliser des moyens de transport autre que l'automobile. Leur publicité indiquait les circuits d'autobus et de métros permettant de se rendre facilement au C.T.P.J. De plus, leur publicité faisait état des facilités du train de banlieue, de la bicyclette et du taxi. À cet effet, un poste de taxis a été aménagé à proximité du C.T.P.J. et plusieurs espaces, réservés pour les bicyclettes, ont été installés à l'entrée principale du centre. Six sites de stationnement ont également été loués dans les environs pour recevoir leur clientèle corporative. En 2003, les mêmes dispositions ont été mises en place. De plus, un service de navette de cinq autobus pouvant recevoir 56 passagers chacun, feront le circuit entre le stationnement de l'école secondaire Georges-Vanier et le C.T.P.J. à intervalle régulier afin de fournir un meilleur service aux clients des Masters de Tennis Canada.
  - Suite à l'énumération de ces mesures alternatives que les représentants du C.T.P.J. ont mises de l'avant, nous sommes d'avis qu'elles sont sans contredit des garanties importantes de succès à l'opération circulation et stationnement de cet événement.
- 2. Pourriez-vous préciser comment la Ville de Montréal assure la disponibilité des places de stationnement (entrée sur la rue Jarry) destinées aux citoyens qui utilisent le parc pour les autres activités pendant les Internationaux de tennis.
  - Cet espace en terre battue, accessible par la rue Jarry, fait partie d'un des six sites de stationnement utilisés par les visiteurs des Internationaux de tennis à chaque année depuis 20 ans. Cette mesure permet un plus grand dégagement des rues avoisinantes pendant cet événement international. Pendant cette période, les citoyens sont invités à utiliser le transport en commun ou autres pour se rendre au parc Jarry. Cet espace est également utilisé lors d'autres événements publics en cours d'année (ex. : Tour de l'île, etc.).

## > Retombées économiques sociales et culturelles

- 3. Pourriez-vous donner un tableau ventilé des coûts récurrents, imputables aux services de la Ville de Montréal, qui sont reliés à la réalisation des Internationaux de Tennis ?
  - Il n'existe pas, actuellement à notre connaissance, de rapport ou de tableau détaillé des coûts d'interventions effectuées par les services de la Ville de Montréal reliés à la réalisation des Internationaux. Un comité formé de représentants de la police, des pompiers, des travaux publics, des transports en commun, des représentants de l'arrondissement et de T.C.P.J. se réunissent quelques mois avant l'événement pour organiser, planifier et contrôler l'infrastructure qui doit être mise en place afin de faciliter l'événement et de minimiser les impacts négatifs pour les citoyens du quartier. Ce genre d'événement est qualifié d'événement public et reçoit le même traitement que le Tour de l'île, le Tour des enfants ou autres. De plus, il existe entre la Ville de Montréal et Tennis Canada Parc Jarry un protocole d'entente qui prévoit des obligations entre les parties et qu'en dehors de ce protocole il n'y a aucune prestation de service facturable.

## > Planification de l'aménagement du parc Jarry

- 4. Quel est le processus prévu pour conclure sur l'aménagement futur du parc Jarry? (organisation de la réflexion, consultation, étapes, calendrier et participants)
  - Réponse de Madame Andrée Turenne, conseillère en aménagement Direction des parcs et espaces verts: La direction des parcs et espaces verts, qui a la responsabilité des Grands Parcs, a le mandat d'élaborer le plan directeur du parc Jarry. L'étape qui consiste à la mise à jour des informations sur le parc (caractéristiques, utilisation du sol, activités et services, clientèle) est en voie d'être complétée et le suivi du processus de consultation enclenché par le projet de Tennis Canada a permis d'approfondir nos connaissances sur l'état actuel du par cet les besoins des clientèles. Le processus de réflexion visant à définir les futurs aménagements du parc Jarry est en cours présentement. Des rencontres avec les principaux intervenants (arrondissement, groupes sportifs et de loisirs, associations, responsables de la sécurité, etc.) auront lieu prochainement et des consultations publiques seront tenues au cours des prochains mois.
  - De plus, l'élaboration du plan directeur du parc Jarry tiendra compte du projet de réaménagement et de développement C.T.P.J.

## Propreté et espace de rangement

- 5. Existe-t-il des ententes entre la Ville et Tennis Canada qui prévoient les conditions de cueillette des vidanges pendant et après les Internationaux et les événements de financement ?
  - Il n'existe pas d'entente particulière entre la Ville de Montréal et Tennis Canada Parc Jarry concernant la cueillette des vidanges pendant et après les Internationaux et lors d'autres événements de financement organisés par Tennis Canada Parc Jarry. Le C.T.P.J. loue, à ses frais, des « containers » et des services d'une compagnie privée durant les Internationaux de tennis et les autres événements.
- 6. Existe-t-il des ententes entre la Ville et Tennis Canada qui prévoient les conditions et les lieux de rangement des équipements de Tennis Canada en dehors de la saison estivale ?
  - Il n'existe pas d'entente entre la Ville de Montréal et Tennis Canada Parc Jarry qui prévoit le rangement des équipements de Tennis Canada en dehors de la saison estivale, à notre connaissance, l'entreposage se fait en dessous du court central sur le terrain de T.C.P.J.

Fernand Landreville
Chef de division - Administration